Ecole maternelle Les Primevères
Rue Albert Camus. 06800 Cagnes/mer
Tel. 04 93 20 67 62
ecole.0060761V@ac-nice.fr

Compte-rendu du 2ème Conseil d'école
mardi 11 mars 2014 17h.

Présents:
- *Mme BUCHIGNANI Directrice – Présidente du Conseil d'école,*
- *Mmes. BOULLOT, CAVALLO, DAUDE, GAZET DU CHATELLIER, GENTRIC, LISSANDRE, METTOUDI, enseignantes*
- *Mmes FURIA, GUERBOIS, LADJ, Mrs. AVRAMIDIS et DOLCIANI parents d'élèves*
- *Mme LUPI, adjoint au Maire en charge de l'éducation*
- *Mme GAGNAIRE, DDEN*

Mme LUPI ayant assisté au Conseil d'école d'une autre école arrive à 18h.

1/ Réforme des rythmes scolaires
Mme LUPI informe le Conseil d'École :
1/ lecture de la lettre de M. le Sénateur-Maire de Cagnes à M. l'Inspecteur d'Académie: M. le Sénateur-Maire indique son opposition à la réforme des rythmes scolaires et ne présente pas de proposition d'organisation de la semaine scolaire.
2/ réponse de M. l'Inspecteur d'Académie : les horaires pour Cagnes seront les suivants :
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin : 8h30/11H30
lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi : 13h30/15h45
3/ Pour l'instant, pas de contre-proposition de la mairie qui continue à réfléchir à l'organisation de la prise en charge des enfants après la classe. En maternelle, ce seront principalement les ATSEM qui assureront la garde des enfants après 15h45 afin de les perturber le moins possible.

2/ Travaux
Mme BUCHIGNANI remercie les services municipaux pour les travaux effectués récemment et notamment Mme Sylvie NODALE pour la diligence dont elle fait preuve afin d'assurer le lien entre les demandes de l'école et les services techniques municipaux.
- Aménagement de la cour:
  - jeux sur le tapis rouge : fait (vacances de février)
  - réfection partielle de l'enrobé de la cour : BP 2014, travaux prévus aux vacances de printemps. Suivis de la réfection de la piste cyclable
- Locaux:
  - équipement informatique: le poste supplémentaire prévu dans la salle des maîtres ne fonctionne pas : l'équipe pédagogique souhaite vivement que l'école soit équipée d'un poste en état de fonctionnement !
  - panneau d'affichage pour les parents : BP 2014 (budget investissement)

3/ Projets de classes
- La vente de goûters commence le vendredi 14 mars. Elle servira à financer les sorties.

- Piscine pour les GS à compter du mois d'avril : attention, s'il n'y a pas assez de parents accompagnateurs (et qui acceptent d'entrer dans l'eau), les enseignantes seront obligées d'annuler les séances de piscine. Un appel est donc lancé aux parents volontaires, y compris dans les autres classes. (déplacement en bus)

- cirque (cl5) le mardi 15 avril (déplacement en bus)

- Rallye-lecture (GS) au parc des Bugadières le mardi 20 mai (déplacement à pied)

- Parc Phoënix classes 1, 4, 5, 6 et 7 en mars et en mai (déplacement en bus)

- Les classes 4 (jeudi 26 juin) et 5 iront visiter une ferme pédagogique (La chèvrerie du Bois d'Amon à St Cézaire) (déplacement en bus)

- les GS 2 et 3 : bambouseraie (Mouans-sartoux) (déplacement en bus)

- Défis EPS : nous avons inscrit l'école aux rencontres sportives (organisées par le Conseiller pédagogique EPS en partenariat avec les moniteurs sportifs municipaux) qui auront lieu le jeudi 17 avril au stade SAUVAIGO : 4 classes le matin, 3 l'après-midi. Toute l'école se retrouvera pour pique- niquer au parc des Bugadières. (déplacement à pied)

- Nous renouvelons cette année encore le travail d'arts plastiques qui sera conclu par une exposition dans la cour le vendredi 23 mai. Les parents qui souhaitent exposer leur œuvre seront invités à le faire selon des modalités qui seront précisées ultérieurement (thème: **LES ANIMAUX**). Lors de cette exposition sera organisée également une vente de goûters.

- Fête de fin d'année : mardi 17 juin

4/ Pont de l'Ascension :

Le Conseil d'École se positionne pour le report des cours du vendredi 30 mai au mercredi 11 juin.

5/ Questions diverses

- M. DOCIANI a transmis aux services municipaux par l'intermédiaire de Mme LUPI un dossier concernant les places de stationnement aux abords de l'école et n'a pas de réponse à ce jour. Mme LUPI va se renseigner.

- Le Conseil d'École demande qu'un ralentisseur soit posé au niveau du passage protégé de la rue Hélène BOUCHER (passage TRES dangereux) vue la vitesse des véhicules qui circulent dans cette voie : Mme LUPI conseille d'adresser un courrier en ce sens à M. le Maire.

A 19h, la séance est levée.

Mme BUCHIGNANI
la directrice

Mme GAZET DU CHATELLIER
la secrétaire